

Vélorution Strasbourg le questionnaire à l'intention de Jeanne Barseghian

Une élection ce n'est pas seulement des promesses, celles ubuesques celles non tenues , enfin celles qui ne sont que des mirages aux alouettes.

Une élection ce sont des choix de sociétés, des choix pour la ville de demain celle des défis climatiques , celle des enjeux de santé publique.

Jeanne Bersaghian fidèle à elle-même ,cycliste du quotidien conduit une liste dont l'ADN ce sont les nouvelles mobilités ,le vélocipède, en fait parties.

De quelques évidences.

le vélo depuis quelques années le vélo connaît une profonde mutation. En effet en Allemagne 80% des ventes sont constituées par le VAE. Si en France cela n'est pour l'instant le chiffre est inférieur , il est clair que cela ne peut qu'augmenter. L'introduction de cet engin fait que les distances diminuent , la deuxième et première couronnes deviennent proches du centre-ville

Ceci conditionne notre action future. L'aide au financement de ce type d'engin par le biais d'achat en leasing comme l'achat de la majorité des voitures aujourd'hui fait partie de notre programme . Ce type d'aides existe dans de nombreuses villes de France, Paris à titre d'exemple. L'aide au VAE est donc un projet à mettre en avant dans notre action . comme l'aide à l'achat par le même biais de vélo cargo engin souvent onéreux et plébiscité par les parents amenant les enfants à 'école ..

Au delà de cette considération sur l'engin lui-même , le plan vélo se décline en trois parties fortes

le réseau lui-même , la lutte contre le vol, la culture vélo .

Il est clair que le constitue l'essentielle de notre action . Un réseau de pistes à longues distances (baptisé REVE) doit être constitué rapidement ; des pistes larges avec un minimum d'arrêt(feux tricolore, stop, tourne à droite etc..) avec le maximum de confort traversant toutes l'agglomération. . Nous nous

engageons à réaliser 15km par an ce qui correspond à 100km pour la mandat . Un budget en conséquence à mettre en place dès la première année du mandat. Ce dossier est sûrement le dossier majeur du mandat en ce qui concerne le vélo . Il permettra aux touristes aux habitants de la première et deuxième couronnes de rejoindre aisément le centre-ville de Strasbourg et cela encore plus aisément en VAE.

Pour le reste, création de pistes et les raccorder au réseau dans le cadre des travaux prévus , tram , BHNS en se fixant un objectif une piste se fait sur la chaussée jamais au détriment des piétons . . et surtout arrêtons les gadgets (vélo rue , bld de la victoire) à base de peinture et de documents de presse . etc..

La voirie doit être accessible aux vélos sauf le réseau autoroutier. Mais il est évident que sur une voie à 500 voitures jours ou à 5000 au plus à 16 000 les conditions sont différentes en termes d'aménagements ; la piste est privilégiée là où la circulation est importante par contre un simple panneau en zone 30 ou à fortiori en zone de rencontre (la loi prohibe pistes et bandes dans ce cas précis) dans des zones à faible circulation . L'échec du referendum sur la généralisation des zones trente dans le précédent mandat nous incite à beaucoup de prudence même s'il est évident que la pacification de la circulation et la marginalisation de la voiture reste une priorité , le défi climatique et les problèmes de santé publique sont nos priorité doit on le rappeler .

Nous avons un grave problème de cohabitation vélo-piéton La solution proposée dans le point 3 plan piéton intitulé « désamorcer les conflits piétons vélos » toujours d'actualité. . La priorité c'est le respect du code de la route . *«Il est interdit aux cyclistes de rouler sur le trottoir. Dans les aires piétonnes, le piéton est prioritaire, le cycliste doit lui laisser la place et rouler à la vitesse du pas ou mettre pied à terre en cas de forte affluence»* . Une campagne de communication sera réalisée et si des comportements abusifs sont constatés , une répression sera nécessaire; PV. et obligation de stages de conduite spécifiques.

La lutte contre le vol

Immatriculation et gardiennage

Encourager l'immatriculation des vélos, il existe un marquage réalisé par la FUB ; il paraît nécessaire de voir comment le rendre quasiment obligatoire pour les cyclistes de Strasbourg et assurer un suivi de ce dossier par la municipalité en lien avec la police nationale et municipale .

En même temps créer dans Strasbourg, des garages vélos gardiennés et payants ; paiement à l'année ou à l'heure dans maints endroits de la ville jamais sur l'espace public .Le maximum de ces lieux doivent tangenter le centre-ville (cf cohabitation piétons vélos .)

La culture vélo

Le maître mot , encourager mais pas se substituer à des manifestations existantes . La ville n'a pas vocation à faire des balades à vélo ou autres manifestations ,laissons faire les associations, cyclo touristiques , le CADR l'Office des sports, Vélorution en les aidant fortement mais en ne prenant pas leur place .

Méfions nous des opérations de simple effet de communication , le but n'est pas de faire une journée par an ou par mois sans voiture , le but c'est que demain la ville ne connaisse plus ces grands flux automobile ces 15 000 voitures jour comme le quai des bateliers et cela tous les jours de l'année .

La collectivité remettra au gout du jour une structure de concertation avec les associations en charges de la mobilité sur toutes nouvelles réalisations envisagées